

ville de Versailles est située à 6 ou 7 lieues de Paris : c'est une ville épiscopale, peuplée mais irréligieuse, comme toute la banlieue de Paris. Cette distance de 6 à 7 lieues se franchit dans un instant, sur le chemin de fer construit entre la capitale et Versailles. Pour avoir plus à profiter de cette promenade je voulus la faire un des jours où a lieu ce qu'on appelle, *le jeu des grandes eaux*. La foule des curieux était immense. Le chiffre s'en montrait peut-être à 150,000. Je m'étais procuré par la bienveillante entremise de M. Gaume, libraire, un permis d'entrée dans les appartemens secrets du château. C'est au moyen de ce permis que j'ai pu visiter les chambres de Louis XVI et de sa royale épouse, Marie-Antoinette. Que de souvenirs amers venaient se présenter à mon esprit et le percer de douleur, lorsque ma vue se reportait aux jours malheureux où la France, au cœur cruel et dénaturé poursuivait le meilleur des princes et la plus pieuse des reines, pour les livrer à la main de l'exécuteur de l'injustice française. J'ai parcouru les appartemens, par lesquels Marie-Antoinette, assaillie de nuit par une multitude effrénée, voulut passer pour aller trouver protection auprès de Louis XVI. L'infortunée ! quelle protection pouvait elle espérer d'un époux sur la tête duquel pesait la sentence de mort déjà prononcée de cœur par les ennemis du trône, et de la religion ? Il a fallu frémir en apercevant la porte où fut massacré le vaillant suisse qui, de toute la force de son corps, voulait opposer résistance à ceux de la multitude qui s'étaient introduits par violence dans le palais pour y saisir leur proie inoffensive. On sait que Louis XVI était célèbre ouvrier en fer et en cuivre ; l'intérieur de Versailles est orné de plusieurs pièces sorties de son atelier, pièces qui feraient assurément honneur aux gens de l'art. Le château, disons-le à la gloire de Louis-Philippe, a subi d'importantes améliorations depuis plusieurs années. Le roi si mesquin généralement, quand il s'agit de dépenser, semble devenir prodigue lorsqu'on songe à toutes ces restaurations immenses qu'il a ordonnées pour l'embellissement de Versailles. Il a déjà dépensé 50 millions de francs, et les dépenses ne sont pas cessées ; l'intérieur a été presque tout renouvelé. On n'y voit plus que des appartemens, des salons splendides, qui ne le cèdent en rien, en fait de richesse et de magnificence royale, à tout ce qu'a fait exécuter Louis XIV, ce roi si prodigue des revenus de l'état, quand il était question de se procurer un bien-être matériel. Cinq heures sont bien longues et toutefois voilà le chemin qu'il faudrait faire, si l'on voulait parcourir le contour de tous les appartemens du Château. C'est un vrai labyrinthe d'où l'on ne peut sortir qu'en suivant un guide accoutumé à y passer. Quoi de plus grandiose que les galeries de peintures que le roi y a fait disposer avec ordre. C'est l'histoire complète de la France depuis l'établissement de la monarchie française jusqu'aux temps actuels. On y trouve les portraits de tous les rois, reines, princes, princesses qui ont vécu en France, pendant 1400 ans. Les alentours du palais sont en rapport parfait avec l'intérieur ; partout richesse royale, et splendeur étonnante. Le parc est admirable : c'est tout ce que peut présenter de plus beau la nature, aidée de la main de l'art poussé à la perfection. L'œil se portant dans une certaine direction peut découvrir une charmante pièce d'eau ; c'est un canal d'environ trois arpents de largeur sur 10 à 12 de longueur : Eh ! bien, le croiras-tu, cher frère, cet ouvrage immense a été fait dans une seule nuit ! Louis XIV avait témoigné le désir de voir un bel étang dans le même endroit ; son premier ministre entend l'expression du désir de son maître. Aussitôt les ordres sont donnés à l'insu du prince, 20,000 hommes sont à l'œuvre et le lendemain matin, à sa grande surprise, il aperçoit l'eau, là où la veille au soir la vue ne découvrait qu'un verdoyant gazon. Comme je l'ai dit, le jour où je me trouvais à Versailles devait avoir lieu le jeu des grandes eaux. C'est là encore une des merveilles de ce lieu de délices. Imagine toi de 2 à 3 cents jets d'eau, représentant toutes sortes de figures et surtout de divers animaux, à formes les unes belles, les autres ridicules, d'autres enfin monstrueuses ; et tu auras une légère idée de ce qu'on appelle grandes eaux. C'est un moment solennel que celui où tous ces jets vomissent de l'eau ; la multitude demeure toute ébahie, stupéfaite. C'est à qui verra mieux ce spectacle qui se développe avec tant de grandeur et de charmes.

La curiosité parisienne n'est jamais satisfaite, bien que cet amusement public se réitère tous les premiers dimanches de chaque mois ; la foule qui s'y porte tant de Paris que des localités voisines est toujours immense. Quand à ma curiosité elle est satisfaite, on me donnerait cher pour me mener une seconde fois à Versailles.

Je ne voulais pas quitter la France sans visiter la grande Trappe, c'est tout dernièrement que j'ai réalisé mon vœu. Chemin faisant j'ai posé à Chartres, célèbre sanctuaire consacré à la Ste. Vierge et fréquenté par des troupes de pèlerins, qui y affluent de toutes parts pour rendre leurs hommages à la mère de Dieu, et solliciter ses puissantes prières auprès de son adorable fils. L'Eglise de Chartres est une des plus belles de France. Elle est gothique et date des temps les plus anciens. J'ai eu le bonheur d'y prier devant la fameuse statue, appelée *Notre Dame de Chartres*. Tu comprends, cher frère, que j'y ai prié pour mes parents et amis. Et comment aurais-je pu manquer à un devoir qu'il est doux à mon cœur de remplir ! cette statue est noire de figure, et porte entre ses bras l'enfant Jésus aussi à figure noire. Jésus et la Sainte Vierge sont ornés de vêtements riches fournis par la piété des fidèles. Il est beau de voir avec quelle foi les gens prient devant cette statue ; placée sur un tronçon de colonne de la hauteur d'environ 7 à 8 pieds. Elle reçoit incessamment les hommages que viennent lui rendre ses serviteurs ; personne ne sort de l'Eglise pour ainsi dire, sans avoir au préalable baisé dévotement le bas de la colonne qui soutient la statue miraculeu-

se : à deux pas de là se trouve un ecclésiastique chanoine de la cathédrale lequel par dévouement pour la Ste. Vierge, y passe ses journées entières avec une persévérance qui ne se dément pas ; c'est là surtout que j'ai eu lieu d'apprécier la bonté du cœur français. Un frère ne saurait plus attendre de la part d'un frère, que j'ai reçu moi des prêtres qui habitent Chartres ; Je n'oublierai jamais l'amitié toute expansive que m'a exprimée d'une manière non équivoque, M. Sureau grand vicaire du diocèse ; j'étais confus des prévenances dont j'étais l'objet. Egalement toute reconnaissance de mon côté est à jamais due aux messieurs du séminaire de Chartres dont j'ai reçu un accueil si bienveillant, ainsi qu'à l'évêque Clausel qui m'a traité avec tant d'égards et de charités au point de me faire demander à aller passer la veillée à son palais, bien que j'eusse eu l'honneur de lui rendre visite. C'est cet évêque qui compose les lettres qui font enrager l'université et dont tu as dû prendre connaissance dans les journaux de Québec ; c'est un homme pétillant d'esprit, le plus instruit des évêques de France. Il paraît à peine âgé de 60 ans quoiqu'il en ait 75. Chose intéressante que j'allais oublier ; à Chartres au séminaire, j'ai rencontré un Jésuite parent de Monseigneur Signay. Tu pourras le dire à M. Cazeau et le charger de présenter à Sa Grandeur les respects de son digne parent. Ce jésuite s'appelle le père Godelin.

Allons maintenant à la Trappe, lieu si fameux par la pénitence qu'y pratiquent les religieux qui l'habitent. Tâchons de t'intéresser toi et la famille par le récit de ce que j'y ai vu et entendu. La Trappe est à 20 lieues de Chartres, au milieu d'un pays inhabité. On ne peut y arriver que très difficilement, vu le mauvais état des chemins qui y conduisent. Le monastère est un vaste établissement de construction nouvelle, élégant et n'annonçant nullement *la vie de mort* qu'on y mène. J'y arrivai un jour de grande fête, le jour de la fête de Saint-Bernard ; il y avait affluence d'étrangers venus des pays voisins pour prendre part à la solennité. Qu'il est fâcheux que je n'aie pu arriver assez tôt pour assister au diner qui ce jour fut pris par tous les hôtes dans le réfectoire même des moines ! j'aurais vu leur nourriture et la manière dont ils la prennent. Grâce à la *vigourosité* de la rosse qui nous traînait, nous ne pûmes atteindre la Trappe qu'à trois heures et demie ; quoique nous fussions partis à 11 heures de Mortagne qui n'en est éloigné que de 3 lieues et demie. Le supérieur, à qui je me présentai avec M. Bélanger, m'accueillit très poliment et nous donna gîte dans la partie destinée aux étrangers ; cette partie était autrefois habitée par les religieux ; c'est là qu'a vécu et qu'est mort le célèbre abbé de Rancé, réformateur de la Trappe, monastère dont il était devenu abbé commandataire. Les chambres à coucher des hôtes se trouvent dans un autre vaste corps de logis bâti par le charitable Evêque de Nancy.

Après quelques bouchées prises pour apaiser une faim qui s'aiguissait depuis 3 heures du matin que nous avions déjeuné chez les sœurs hospitalières de St. Paul à Nagent où nous étions descendues la veille, nous nous hâtâmes de courir à l'Eglise pour voir les Trappistes et assister au chant de leur office. Oh ! que la nature ici ne trouve guère son compte, tout dans la figure, le vêtement, la manière de se tenir au chœur, annonce dans les Religieux, des hommes morts au monde, à la nature et ses exigences. Immobiles comme des statues ils prient le ciel, sans songer aux mortels qui les environnent. Placés dans le chœur pour les vèpres nous étions au milieu d'eux comme parmi des automates, qui ne voient ni n'entendent ce qui tient à la vie des sens. On croirait avoir un chant surlumain, ainsi leurs accents ressemblent-ils à ceux que poussent les chœurs des anges vers le trône de l'Eternel.

BULLETIN.

Education.

— Quoique nous ayons démontré fort au long (voir les numéros des *Mélanges Religieux* du 18 et 28 février, du 4 mars et du 11 avril dernier), que toute loi d'éducation qui ne garantirait pas au clergé une surveillance EFFICACE sur la doctrine et la morale de l'école, serait défectueuse et suspecte à la religion, et que, par conséquent, ce même clergé ne pourrait lui prêter son action qu'avec réserve et prudence et qu'en autant que le peuple lui accorderait ce que lui refuse la loi, cependant puisque le *Journal de Québec* s'est trompé sur la substance de nos réclamations, et que, par conséquent, plusieurs peuvent s'être trompés comme lui, nous allons essayer de formuler, aussi brièvement que possible, les principes que nous invoquons.

L'enseignement de l'école renferme l'éducation religieuse et morale et l'instruction scientifique et intellectuelle que nous appellerons EDUCATION CIVILE. Ces deux enseignemens sont inséparables, dans les écoles élémentaires. On n'y peut donner l'un sans l'autre. Cependant le plus essentiel et le plus indispensable c'est l'enseignement religieux et moral ; et c'est cet enseignement surtout qui a été confié et pour ainsi dire imposé par Dieu lui-même, aux seuls ministres de la religion. Ils en sont donc les propagateurs et les gardiens nécessaires et sacrés. Il est permis d'ignorer les sciences humaines, mais il n'en n'est pas ainsi de la religion et de la morale. C'est donc renverser l'ordre et, pour ainsi dire, sacrifier le principal à l'accessoire,